

Picardie : ça grogne au Center Parcs

19 septembre 2016

<http://www.leparisien.fr/picardie/picardie-ca-grogne-au-center-parcs-19-09-2016-6131427.php>



Les propriétaires de cottages ne sont pas d'accord avec Pierre et Vacances sur des travaux à réaliser et la baisse du prix des locations. (Photopqr/« Le Courrier Picard».)

430 propriétaires de cottages dans l'Aisne s'opposent au groupe Pierre et Vacances.

Le rêve est-il en train de se transformer en cauchemar pour 430 propriétaires du Center Parcs du lac d'Ailette, près de Chamouille (Aisne) ? En 2007, le site de 861 cottages, construit sur 84 ha et salué par les élus, ouvrait ses portes, créant 650 emplois directs. Fin septembre, les baux de neuf ans de 680 cottages arrivent à expiration. Pierre et Vacances aurait annoncé aux propriétaires une baisse du prix des locations (donc de leurs revenus) de 15 % et la nécessité d'effectuer 12 000 EUR de travaux pour redonner du cachet aux cottages. 430 propriétaires se sont fédérés en collectif pour s'y opposer. Un peu plus de 35 % des baux seulement auraient été renouvelés : « Le chiffre d'affaires est passé de 51 MEUR à 31 MEUR et le taux de remplissage de 86 à 75 %, explique leur avocat parisien M^e David Sabatier. Les résidences ne sont pas bien entretenues. Certains devront emprunter pour payer des travaux qui sont à la charge du groupe. »

Loyers garantis

Pierre et Vacances menacerait de se retirer : « Le groupe bénéficie d'une délégation de service public pour la bulle (où se trouve le complexe aquatique) et le lac durant trente-cinq ans. On n'y croit pas une seconde », souligne M^e David Sabatier. Du côté de Pierre et Vacances, on assure que l'entretien extérieur est pris en charge et que « les loyers sont garantis pendant dix-huit ans, quels que soient les taux de remplissage, le chiffre d'affaires, les aléas... La rentabilité nette de 4 % est semblable à celle du premier bail, soit un rendement supérieur à celui constaté en moyenne sur les marchés financiers et immobiliers ».